

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Guerre en Irak: bilan des opérations aériennes

Entre le 19 mars et le 18 avril 2003, les forces aériennes de la coalition ont totalisé 41 404 sorties, pour un budget total évalué à 917 millions de dollars. 1801 appareils américains, 113 britanniques, 22 australiens et 3 canadiens ont lancé 30000 bombes, dont 20000 (66%) étaient guidées. Les Etats-Unis sont parvenus à mettre en place une capacité de réaction quasi immédiate face à des *Time Sensitive Targets*. 156 frappes, avec court préavis, auraient visé 50 leaders irakiens, 102 sites soupçonnés d'abriter des dispositifs nucléaires – radiologique – bactériologique – chimique et 4 cibles terroristes. 55 missions SCAR ont permis de libérer 73 personnes. Un certain nombre de combinaisons ont été réalisées pour la première fois: 4 *Predator* ont volé simultanément, un *F-14D* a lancé une bombe *JDAM*, un *F/A-18 Hornet* a servi de ravitailleur en vol, un *B-52* a tiré une bombe guidée laser. L'*US Central Command* a largement bénéficié de l'appui des appareils de «deuxième ligne»: sur les 1801 appareils engagés par les Américains, 70 provenaient des stocks de réserve et 236 appartenaient à la Garde nationale. (TTU Europe, 28 mai 2003)

Expérimentations en Afghanistan et en Irak

Les troupes américaines ont expérimenté en Afghanistan et en Irak plusieurs véhicules légers. Le *M-Gator*, véhicule directement dérivé de ceux utilisés sur

les terrains de golf, emporte 640 kg de charge utile, propulsé à 29 km/h par un moteur de 18 CV. Un hélicoptère *CH-47* peut emporter deux de ces engins qui ont été en service dans la 101^e Airborne, lors de l'opération «ANACONDA». Le quad *Prowler*, conçu à l'origine pour le renseignement ou la communication, peut emporter 160 kg. Les Forces spéciales voudraient le voir transformé en plate-forme pour une arme collective. Quoi qu'il en soit, elles ont acquis un certain nombre de bicyclettes à propulsion électrique *M-313 Shock Trooper*. D'une autonomie de 50 km sur batterie, la *M-313* emporte une charge utile de 160 kg et tracte une remorque de 90 kg. (TTU Europe, 28 mai 2003)

L'Iran dans le collimateur des Etats-Unis

Après une embellie qui a précédé le déclenchement de la guerre en Irak, les relations entre l'Iran et les Etats-Unis connaissent une nouvelle crise. Washington, se fondant sur des écoutes téléphoniques britanniques, accuse Téhéran d'abriter des membres d'Al Qaïda, complices des attentats de Riyad. De plus, inquiet du développement du programme nucléaire iranien, George Bush aurait demandé à l'émir du Qatar d'accepter que les installations américaines de Doha puissent servir de base à une action contre l'Iran, ces prochains mois. (TTU Europe, 28 mai 2003)

Les moyens militaires français au sommet du G-8

Près de 10000 hommes des trois armées ont été mobilisés pour assurer la sécurité des délégations lors du G-8. La mise en place du dispositif a été rendue complexe par la géographie. Situé au bord du lac Léman et entouré de montagnes, Evian se trouve à proximité de la Suisse. Les mesures ont donc dû être mises en place en partenariat avec l'armée suisse.

Les Français ont installé une station radar de l'autre côté de la frontière, tandis que l'armée de l'Air organisait des patrouilles mixtes avec des *Mirage-2000* français et des *F/A-18* suisses. Les forces aériennes bénéficiaient de l'appui d'un *AWACS* et d'un *KC-135*. L'armée de l'Air, qui alignait au total près de 7000 hommes, a mis également en place des batteries *Crotale*.

Le gros du travail de sécurité était assuré par les forces dépendant du ministère de l'Intérieur: 42 escadrons de gendarmerie et 44 compagnies de CRS. Les 2000 hommes de l'armée de Terre apportaient des compétences complémentaires: il a fallu installer sur la commune de Bernex, faute de base aérienne à proximité, une piste capable d'assurer la mise en service de plus de 40 hélicoptères pour le transport des 27 délégations étrangères. Une équipe de détection «Nucléaire – radiologique – bactériologique – chimique» était sur place, tandis que des éléments du 601^e régiment de circulation routière, du 31^e régiment du génie, du 53^e régiment de transport et du 132^e bataillon cynophile complétaient la palette des mesures. Les bataillons de protection de l'armée de Terre étaient constitués, entre autres, du 27^e bataillon de chasseurs alpins et du 11^e Rama, tan-

dis que l'état-major des forces 3 avait fourni le noyau de commandement, qui a travaillé depuis octobre 2002 à la préparation opérationnelle du sommet.

La Marine fournissait des équipages de plongeurs-démineurs, chargés de s'assurer de la sécurité du plan d'eau. Si le risque terroriste demeurait la menace la plus dangereuse, la planification prenait également en compte les mouvements alternatifs. Les responsables prévoyaient que le nombre des manifestants antimondialistes pourraient s'élever à plus de 300 000 manifestants.

Un « UAV » pour les forces spéciales américaines

Northrop Grumman a évalué un «vénérable» drone-cible BQM-34 Firebee dans le rôle de drone-cargo capable de délivrer des charges utiles, logées dans deux containers conçus par Groves Aircraft. L'USSOCOM a récemment exprimé le besoin d'un tel engin pour le ravitaillement discret et rapide des équipes de forces spéciales infiltrées dans le dispositif ennemi, mais aussi pour la distribution de tracts dans le cadre d'opérations psychologiques. (TTU Europe, 30 janvier 2003)

Nouvelles armes palestiniennes

La destruction d'un char israélien, le 15 février 2003, dans la bande de Gaza, confirme les efforts du Hamas dans la mise au point de nouvelles armes. Le véhicule en question – un Sabra (un M-60 revalorisé localement), et non un Merkava comme on a pu le lire dans la presse – a sauté

sur une charge de très forte puissance, tuant quatre soldats israéliens. Au cours de ses récentes opérations à Gaza et en Cisjordanie, *Tsahal* a pourtant détruit 133 ateliers de confection d'armes des mouvements radicaux palestiniens. De toute évidence, les infrastructures de ces mouvements sont loin d'être démantelées, d'autant que la coordination militaire entre les différentes factions armées palestiniennes fonctionne de mieux en mieux. Ces mouvements feraient appel depuis peu à des experts en explosifs étrangers, notamment des Biélorusses, qui auraient transité par l'Iran. Cela expliquerait leurs progrès dans ce domaine. La destruction récente d'un atelier dans le quartier de Zeiloun, à Gaza, a révélé les efforts palestiniens dans la construction d'ULM destinés à des opérations kamikaze. (TTU Europe, 20 février 2003)

SUISSE

Stratégie de la Confédération pour RUAG

Au début décembre 2002, le Conseil fédéral a fixé sa stratégie de propriétaire pour les entreprises d'armement de la Confédération, à savoir le groupe technologique RUAG et les sociétés affiliées, pour la période 2003 – 2006. Le holding RUAG est une société anonyme de droit privé appartenant à la Confédération. Les droits de l'actionnaire sont assumés par le Département de la défense, en collaboration avec le Département fédéral des finances. Cette stratégie touche aux activités-clés de RUAG qui intéressent la défense nationale, notamment la maintenance, le maintien et l'augmentation de la va-

leur combative ainsi que l'élimination de systèmes d'armes, d'appareils et de munitions. Chaque fois que des synergies dans l'intérêt de la défense nationale se présenteront, il faudra renforcer le positionnement de ces sociétés sur les marchés civils. Le Conseil fédéral attend d'elles qu'elles obtiennent globalement des résultats positifs, y compris un rendement du capital approprié. Les changements qui affectent le marché et la tendance à la baisse des mandats de l'armée contraindront RUAG à se positionner de manière accrue sur les marchés civils. A moyen terme, il sera par conséquent indispensable de ré-examiner les participations de la Confédération. De nouvelles coopérations et participations ne devront être conclues que lorsque la valeur de l'entreprise et son résultat général pourront être augmentés et qu'un suivi permanent de direction pourra être garanti de manière étroite. Les participations ne devront être conclues qu'avec des entreprises viables à long terme.

L'essai avec les militaires en service long est achevé

Le projet pilote s'est achevé avec le licenciement, le 2 mai 2003, de la quatrième compagnie de militaires en service long et la dissolution, par la même occasion, de l'école à Saint-Maurice/Savatan. L'essai a apporté beaucoup d'enseignements et a prouvé la faisabilité du projet. Il a démontré que le service militaire d'une traite peut être intéressant pour toutes les parties concernées: la Confédération, les soldats, les cadres et, ultérieurement, les employeurs. Le projet pilote a été lancé par le chef des Forces terrestres, dans l'optique

de l'introduction probable de ce modèle de service dans l'Armée XXI. Outre les aspects de l'instruction et du commandement, c'était particulièrement la capacité de résistance des jeunes militaires qui intéressait. Lors du défilé et de la remise du drapeau à Saint-Maurice, le commandant d'école, le colonel EMG André Zumstein, a fait part de ses expériences et des enseignements qu'il a tirés.

De juillet 2001 à mai 2003, quatre compagnies de militaires en service long avec près de 500 soldats et sous-officiers ont été instruites. Tous les quatre mois, une nouvelle unité entrait en service dans la phase de l'école de recrues et était licenciée après 10 mois de service et affectée à la réserve de l'armée. Le colonel Zumstein en tire un bilan tout à fait positif.

La possibilité d'accomplir le «service d'une traite» en 300 jours a convaincu la majorité des astreints. Pour la première fois de leur vie, beaucoup de ceux qui se sont annoncés ont pris une décision dont les conséquences n'étaient que partiellement visibles avant le début de leur service.

Les jeunes militaires, femmes et hommes, ont prouvé qu'ils étaient capables d'endurance et aptes à fournir des prestations de qualité. Les cadres, les instructeurs et le commandant d'école en concluent que les militaires en service long pourront également tenir le coup sur leur lieu de travail; cette qualité, les employeurs futurs sauront l'apprécier, d'autant plus que les réservistes ne devront plus accomplir de cours de répétition. Ces jeunes soldats, les cadres de milice et les cadres professionnels

ont appris que chaque mission a été accomplie à la satisfaction des autorités. Ces mandats portaient essentiellement sur la protection des ambassades à Berne. Les militaires en service long, en relevant des formations en cours de répétition, ont accompli la moitié des jours de service pour la garde des ambassades, de décembre 2001 à avril 2003. D'autres prestations ont été accomplies à la suite de catastrophes naturelles (Grisons 2002) ou en faveur de l'aide à l'instruction de l'armée ou d'autorités civiles, par exemple lors d'un cours de droit international humanitaire dans le contexte du Partenariat pour la paix ou lors de la contribution à l'instruction des délégués de l'UNHCR en Suisse.

Pendant presque toute la durée de l'essai pilote, les cadres professionnels et les militaires contractuels ont commandé ces soldats de milice. On s'engageait sur un terrain vierge. On a beaucoup appris. Les expériences prouvent qu'un commandement professionnel a ses avantages,

surtout pour l'instruction de base et qu'elle est garante de continuité. Les militaires en service long ont exigé que leurs cadres soient engagés sur une longue période. Cette constance renforçait la confiance. Cet essai était nécessaire; il a permis d'accumuler des expériences qui pourront être appliquées en cas d'introduction du modèle des prestations de service «Militaires en service long» à tous les niveaux du personnel, du commandement et de l'administration.

Art, photo et fortification

Dans la RMS de mai dernier, Spécial «Fortifications», nous avons publié trois belles photos d'ouvrages de la ligne de la Promenthouse, en omettant de citer le nom de leur auteur, un jeune photographe à la trajectoire originale. Leo Fabrizio, de nationalité suisse et italienne, réside à Bottens (VD). Il a fait une diplôme avec mention de designer en communication visuelle à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne. Le



Bunker-éolienne

sujet de son diplôme? Des photographies de bunkers suisses, prises, non pas pour l'intérêt militaire de la construction, mais pour la dimension esthétique de l'ouvrage et de son environnement! Ce travail va faire l'objet d'un livre qui paraîtra au prin-

temps 2004 et d'une exposition personnelle sur les bunkers en mai-juin 2004 au Centre de photographie à Genève.

Du 4 septembre au 12 octobre, Leo Fabrizio expose à la Kunsthalle de Berne une série de pho-

tos tirées de son travail «Bunkers». Sur son site Internet (www.leofabrizio.com), on peut découvrir des photos de bunkers tirées de son travail de diplôme, ainsi que la liste des travaux de ce jeune photographe.

A propos de l'Armée XXI (bis)

Le message relatif à l'Armée XXI, paru dans le numéro de mai 2003 de la RMS, m'a interpellé et incité à m'exprimer aussi sur ce thème, afin de mettre l'église au milieu du village! L'article n'a certainement laissé personne indifférent.

Les adeptes du mouvement référendaire se sont réjouis du pavé jeté dans la mare et n'ont pas manqué de saluer les passages hostiles à la réforme de notre armée. D'autres ont été sans doute surpris de découvrir une prose au ton acrimonieux dont l'essentiel est consacré à des spéculations sur l'évolution du monde politico-militaire, sans aucun rapport avec le sujet choisi. Ils ont retenu sans doute la remarque amère relative à la réduction des effectifs proposée par des «responsables au raisonnement spécieux et malhonnête»! De tels propos sont inacceptables de la part d'un officier de haut rang à l'égard de ceux qui ont été chargés d'introduire la réforme.

Certains enfin s'étonneront qu'une personnalité en vue entreprenne de désaprouver publiquement dans une revue militaire, le résultat de la votation populaire du 18 mai 2003, obtenue à une large majorité.

Compte tenu de ses états de service, je regrette que l'auteur n'ait pas mesuré l'impact fâcheux de son article sur la génération des jeunes officiers qui recevront l'ordre d'appliquer sans rechigner les nouvelles doctrines d'engagement de leur troupe. Il faut préciser que celles-ci reposent sur le *Rapport sur la politique de sé-*

curité de la Suisse (Rapolsec 2000) du Conseil fédéral, approuvé par les Chambres fédérales, qu'il eût été indispensable de lire et méditer avant de prendre la plume. En effet, la sûreté de l'Etat est confrontée à des changements importants, tels que le crime organisé, le terrorisme (Al Quaida et autres associations), la criminalité violente, l'espionnage aux mains d'individus isolés ou de petits groupes insaisissables agissant de manière imprévisible. Mais l'hypothèse de l'attaque terrestre subsiste.

Il faut bien admettre que la «guerre n'est plus ce qu'elle était», d'où la réduction des effectifs des forces armées des Etats voisins et de la Suisse – n'en déplaise à l'auteur de l'article – car, selon les nouveaux procédés de combat, les «gros bataillons» n'ont plus la même légitimité. Les valeurs stratégiques traditionnelles helvétiques comme la «Position d'armée», le «Réduit national», les gros ouvrages de fortification appartiennent dès lors à l'histoire.

L'universalité des nouvelles menaces a conduit les Etats européens – dont la Suisse – à adapter leurs conceptions stratégiques en faisant appel au partenariat avec des Etats amis, membres ou non de l'OTAN. Il importe dorénavant de concentrer l'action des organisations civiles et militaires nationales et celles de la communauté des Etats, afin d'assurer efficacement la défense sectorielle mobile du territoire en cas d'attaque directe du pays

et de faire respecter la souveraineté de chacun.

Il n'est donc pas exact d'écrire que l'autorité suprême «lorgne» vers cette organisation, l'OTAN, jugée comme «un bloc enfariné bientôt sans efficacité», puisque la coopération internationale en matière de sécurité est en voie de développement. Selon *Rapolsec 2000*, l'engagement coopératif est compatible avec la politique de neutralité, suivant la convention de La Haye de 1907, comme elle est pratiquée par des Etats neutres comme la Suède, la Finlande et l'Irlande. Toute alliance tendant à l'intégration formelle à l'OTAN est interdite, sauf en dernier ressort sur décision du Parlement.

Parvenu à la fin de l'article, le lecteur a éprouvé beaucoup de peine à imaginer l'attitude des cadres et des soldats, apprenant «qu'amputée des trois quarts de ses effectifs, notre armée est déjà incapable de remplir sa mission principale, à savoir la défense du pays.»

C'est une opinion personnelle très discutable, à moins qu'il s'agisse d'un lapsus ou encore d'une facétie! Quoi qu'il en soit, une telle affirmation peut être perçue comme un affront par l'ensemble de la population... Errare humanum est.

Divisionnaire
Jean-Pierre Gehri